



AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par le premier projet de règlement n° 2020-166-6.22 modifiant le règlement de zonage no 2020-166.

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, greffier-trésorier de la Municipalité de Compton,

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 12 avril 2022, le conseil municipal de la Municipalité de Compton a adopté un premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage no 2020-166 ayant pour objet :

- a) d'agrandir la zone H-17 à même les zones H-16 et H-18;
- b) d'autoriser un maximum de 12 logements à l'intérieur de la zone H-17.

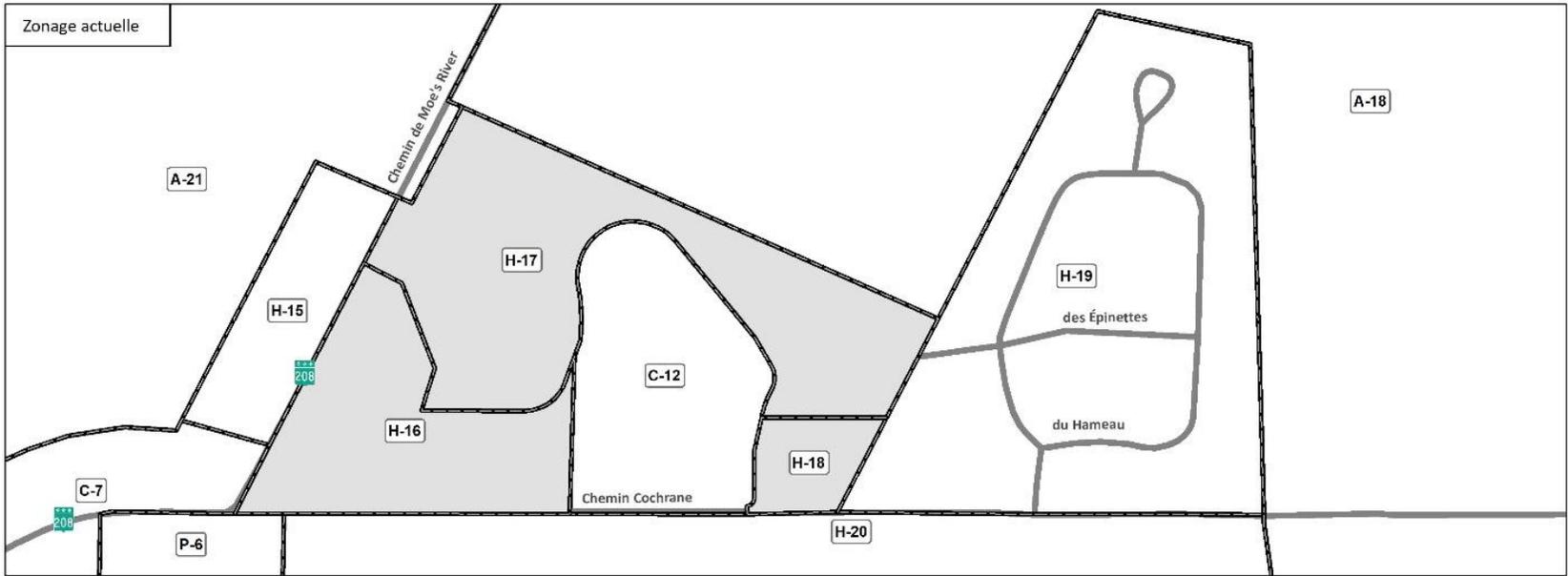
QU'une assemblée publique de consultation se tiendra à la salle du Conseil de l'hôtel de ville, **mardi le 10 mai 2022 à 18h30** sur le premier projet de règlement. Au cours de cette assemblée, Monsieur Jean-Pierre Charuest, maire de la Municipalité, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui souhaitent s'exprimer.

Le projet de règlement contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire. Il contient des dispositions qui s'appliquent particulièrement aux zones H-16, H-17 et H-18 pour l'objet a) et la zone H-17 pour l'objet b). L'illustration de ces zones figure sur le croquis au bas du présent avis.

Le projet de règlement est disponible pour consultation sur le site internet de la Municipalité : www.compton.ca à l'onglet « Règlements d'urbanisme » ou au 3 chemin de Hatley, Compton.

DONNÉ À COMPTON, ce 20 avril 2022

Philippe De Courval, M.A., OMA
Greffier-trésorier



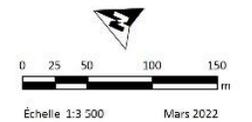
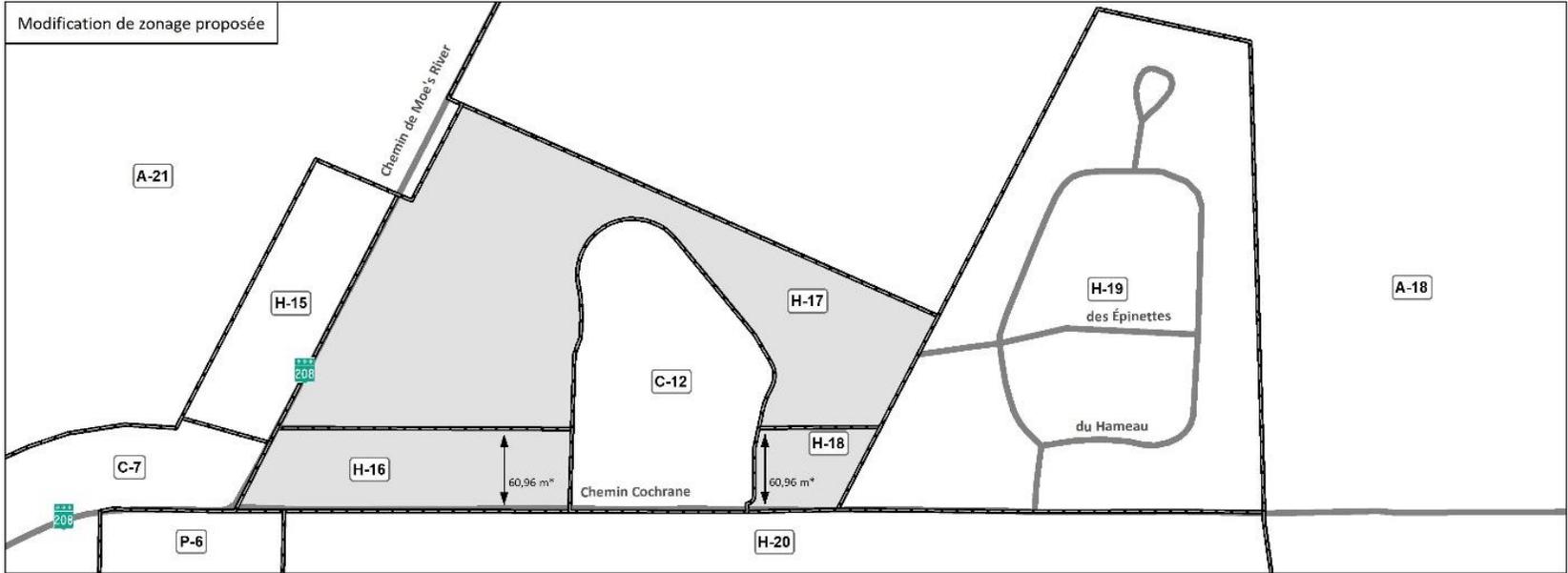
MODIFICATION DE ZONAGE

H-16, H-17, H-18

Légende

- Limite administrative**
- Limite de zonage
 - Zone concernée

* La mesure de 60,96 m commence à partir de la limite de lot 1 804 073



Projection: NAD83 UTM7
 Sources: MRC de Coaticook, Groupe H&G, Othros 2018
 Réalisation: MRC de Coaticook, Service de l'aménagement
 Sébastien Morin, géomaticien
 Ref: COM-2022-01_ModifZonage_001

